

Questions orales

● (1445)

L'hon. Douglas Peters (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, on connaîtra les détails du budget le 22 février.

Les modifications fiscales dont parle le député n'ont pas été annoncées à la Chambre. Si elles ont été retenues, elles seront annoncées dans le budget lui-même, et la réponse deviendra évidente à ce moment-là.

* * *

[Français]

L'AIDE SOCIALE

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Développement des ressources humaines. Ce matin, les journaux, dans leur compte rendu de la rencontre fédérale-provinciale des ministres responsables des ressources humaines, nous informent que le gouvernement fédéral, dans le cadre de sa réforme des programmes sociaux, entend jouer un rôle prépondérant dans l'aide sociale en intervenant directement auprès des citoyens, faisant fi des compétences provinciales.

Le ministre osera-t-il nous confirmer qu'il envisage abolir les transferts aux provinces au chapitre de l'aide sociale, et qu'il désire lancer un programme de prestations directes aux Québécois et aux Canadiens?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je peux confirmer que, lors des discussions fort constructives que nous avons eues hier avec tous les ministres provinciaux, nous avons convenu d'examiner en profondeur un certain nombre de programmes sociaux dont bénéficient les Canadiens. Cette rencontre est la preuve éclatante que le fédéralisme fonctionne bien si on le veut et si on s'en donne la peine.

Les deux paliers de gouvernement sont impatients de conjuguer leurs efforts pour faire en sorte que les programmes sociaux de notre pays répondent efficacement aux besoins de tous les Canadiens.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier): Monsieur le Président, à Meech et à Charlottetown aussi il y avait eu des ententes très cordiales entre les ministres des différents niveaux de gouvernement. Comment le ministre peut-il expliquer que son gouvernement qui s'est fait élire en disant que la Constitution, on n'en parlerait plus, joue à deux mains dans la compétence des provinces?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une députée qui a voté contre l'entente de Charlottetown utilise cet exemple. Nous avons l'intention de procéder différemment.

Les autorités fédérales et provinciales veulent travailler en collaboration, dans l'intérêt de tous les Canadiens, et je signale à la députée qu'il ne s'agit nullement d'une guerre de territoire ou d'une lutte de pouvoirs. Nous voulons travailler en collaboration afin d'utiliser le mieux possible nos très maigres ressources et d'en faire bénéficier tous les Canadiens.

C'est là notre objectif, et je me réjouis que ce soit aussi celui de tous les ministres provinciaux qui ont participé à la rencontre.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le 1^{er} janvier, le gouvernement a imposé à tous les travailleurs et employeurs du Canada une charge sociale de 7 p. 100, sous forme d'une hausse des cotisations à l'assurance-chômage qui, de l'avis de tous les économistes, entraînera des pertes d'emplois.

Comment cette hausse est-elle compatible avec les objectifs de création d'emplois décrits dans le livre rouge?

L'hon. Douglas Peters (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)): Monsieur le Président, la hausse des cotisations à l'assurance-chômage qui a été annoncée et est entrée en vigueur en janvier était infime, et le ministre a par la même occasion déclaré que les cotisations seraient gelées à ce niveau, compte tenu de l'objectif de création d'emplois du gouvernement.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, si une hausse des cotisations à l'assurance-chômage entraîne des pertes d'emplois, leur réduction devrait donc permettre la création d'emplois.

Quand le ministre compte-t-il annoncer une baisse des cotisations à l'assurance-chômage?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances avec lequel j'ai eu maintes discussions intéressantes et constructives à ce sujet, j'inviterai le député à patienter un peu. Mardi prochain, le ministre des Finances présentera en effet un des documents à long terme les plus importants et significatifs qu'on ait vu déposés à la Chambre depuis longtemps.

* * *

● (1450)

L'IMMIGRATION

M. Reg Alcock (Winnipeg—Sud): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

À l'instar d'une foule d'autres députés, j'ai eu l'occasion de rencontrer des réfugiés de l'ancienne Yougoslavie. Ces gens-là sont dans un état pitoyable. Ils ont des parents éparpillés un peu partout dans l'ancienne Yougoslavie et dans les pays environnants.